



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1982-1983

31 MAI 1983

PROJET DE DECRET

ACCORDANT DES PRETS D'ETUDES AUX FAMILLES
COMPTANT AU MOINS TROIS ENFANTS A CHARGE

AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. A. LIENARD ET CONSORTS

ARTICLE 1^{er}

A l'article 1^{er}, § 1^{er}, supprimer : « à charge ».

Intitulé du projet

— Remplacer l'intitulé du projet par :

Projet de décret accordant des prêts d'études
aux familles comptant trois enfants au moins.

A. LIENARD.

G. GRAMME.

H. HANQUET.